
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVI • 2018

ACTES DU CONGRÈS
DE TRÉGUIER

Julien BACHELIER

Histoire et formation d'une petite cité :
Tréguier au Moyen Âge (VI^e-XV^e siècle)

TRÉGUIER ET SON PAYS - LA JUSTICE EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
PATRIMOINE DE TRÉGUIER ET SON PAYS

Histoire et formation d'une petite cité : Tréguier au Moyen Âge (VI^e-XV^e siècle)

« Il se forma naturellement une petite ville autour de l'évêché ; mais la ville laïque, n'ayant pas d'autre raison d'être que l'église, ne se développa guère. Le port resta insignifiant ; il ne se constitua pas de bourgeoisie aisée. Une admirable cathédrale s'éleva vers la fin du XIII^e siècle. »

RENAN, ERNEST, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, 1883

Natif de Tréguier, Ernest Renan en dresse un rapide portrait où il évoque les principales caractéristiques d'une petite ville. Son jugement paraît sans concession. Il confirme ailleurs sa description en qualifiant Tréguier de « nid de prêtres et de moines, ville tout ecclésiastique, étrangère au commerce et à l'industrie, un vaste monastère ». La forme *Ploulantreguer*¹ confirmerait cette impression avec *plou* (paroisse), *lan* (monastère), *tré* (trêve) et *guer* (ville). À raison, André Chédeville invitait à la prudence quant aux hypothèses tirées uniquement de la toponymie². Cette dernière doit donc être maniée avec précaution et si certains auteurs estiment que Tréguier apparaît dès 616, une analyse du document à l'origine de cette hypothèse interroge. Bertrand, évêque du Mans, fit alors rédiger son testament ; parmi les *villa* citées, l'une d'elles est située « *in territorio Tricurino* » considéré comme le pays de Tréguier. Bernard Tanguy avait émis des réserves sur l'identification, confirmées par de récentes recherches³. Cet exemple invite à s'interroger, même brièvement, sur les sources disponibles mais également l'historiographie tréguoise.

1. Forme tardive, la première mention date, semble-t-il, de 1437 (*Ploelantreguer*). Au XI^e siècle, l'agglomération s'appelait *Saint-Pabu* puis *Lantreguer*, ce n'est que tardivement que *Tréguier*, qui désignait le diocèse, a fini par qualifier la ville, TANGUY, Bernard, « Des origines de la ville et du diocèse de Tréguier », *Cahiers de l'Iroise*, n° 154, 1992, p. 2-6, ici p. 3-4.

2. CHÉDEVILLE, André et GUILLIOTEL, Hubert, *La Bretagne des saints et des rois, V^e-X^e siècle*, Rennes, Ouest-France, 1984, p. 97-98.

3. HOLDER, Alfred, *Alt-celtischer Sprachschatz*, Leipzig, 1904, t. II, col. 1950 ; TANGUY, Bernard, « Des origines... », art. cit., p. 3 et *Id.*, « Les pagi bretons médiévaux », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXX, 2001, p. 371-395, ici p. 382-383. Florian Mazel dirige actuellement à l'Université

L'archéologie apporte peu de d'éléments pertinents : seule une monnaie de bronze de l'empereur Valérien (v. 253-260) est mentionnée⁴. De leur côté, les sources écrites, notamment celles de l'évêché ont presque toutes disparu dans un incendie en 1632. Néanmoins, d'autres documents subsistent. En premier lieu les sources hagiographiques relativement nombreuses pour Tréguier qui eut la chance d'héberger plusieurs saints au cours du haut Moyen Âge (Eflam, Cunual et surtout Tudual⁵) et au xv^e siècle avec Yves Hélor⁶. De leur côté, les archives départementales des Côtes-d'Armor conservent plus de 34 mètres linéaires d'archives de l'évêché de Tréguier, essentiellement postérieures à l'incendie, mais aucun original avant 1307, les rares textes du xiii^e siècle étant connus grâce à des copies⁷. Seule une douzaine de documents date du xiv^e siècle. Les actes épiscopaux – ou mentionnant l'évêque ou les chanoines – de Tréguier avant 1220 restent peu nombreux, 39 selon le récent décompte de Cyprien Henry⁸. Les sources conservées ont nécessairement orienté la production historiographique, c'est-à-dire que les principaux thèmes développés ont été l'origine monastique de Tréguier, puis son statut d'évêché-abbaye et son affirmation comme centre épiscopal⁹. La ville apparaît peu¹⁰, sa population encore moins. Le haut Moyen Âge a été largement étudié mais toujours autour des mêmes questions ; quant au bas Moyen Âge, la richesse des sources a permis un certain renouvellement¹¹. Reste donc la difficulté à comprendre les xi^e-xiii^e siècles, essentiels dans l'affirmation urbaine de Tréguier.

Rennes 2 un travail sur les *Actus pontificum Cenomannis*, or c'est dans l'un des manuscrits (Médiathèque du Mans, ms. 224) que se trouve ce testament. Nous remercions Florian Mazel et Magali Coumert pour les informations délivrées alors que les recherches sont inédites.

4. GAULTIER du MOTTAY, Joachim, « Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord », *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, 2^e série, t. 1, 1883-1884, p. 5-557, ici p. 364.
5. BOURGÈS, André-Yves, « La production hagiographique du scriptorium de Tréguier au xi^e siècle. Des *miracula* de saint Cunual aux *vitae* des saints Tugdual, Maudez et Eflam », *Britannia monastica*, n° 9, 2005, p. 55-80 et *Id.*, « Les origines de l'évêché de Tréguier : état de la question » dans le présent volume.
6. LA BORDERIE, Arthur de, DANIEL, Jacques, PERQUIS, le Père, TEMPIER, Dauphin, *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves publiés pour la première fois*, Saint-Brieuc, 1887.
7. Lettres de 1235 de l'évêque Étienne et du duc Jean I^{er} datées de 1267 (copies modernes), voir : http://archives.cotesdarmor.fr/pdf/FRAD022_2G.htm#de-429
8. HENRY, Cyprien, *Évolutions et constructions idéologiques et institutionnelles des diocèses bretons (xi^e-xiii^e siècles)*, dactyl., thèse de doctorat, 2018. Nous remercions l'auteur pour nous avoir permis d'évoquer ces données. Les rapports à l'écrit et à sa conservation en Bretagne occidentale restent encore à éclaircir, on perçoit que des choix ont été opérés, mais cela n'explique pas la faiblesse quantitative.
9. BOURGÈS, André-Yves, « Les origines de l'évêché de Tréguier... », art. cit.
10. Voir cependant la thèse de doctorat de LE GALL-TANGUY, Régis, *Des agglomérations de la cité des Osismes aux villes de Léon, Cornouaille et Trégor. L'évolution d'un réseau urbain (i^{er}-milieu du xiv^e siècle)*, dactyl., 2 vol., Université de Poitiers, 2011.
11. MINOIS, Georges, *L'évêché de Tréguier au xv^e siècle*, dactyl., thèse de 3^e cycle, Université Rennes 2, 1975.

Dès lors, est-il possible d'écrire l'histoire médiévale de Tréguier et si oui, comment ? Les sources et l'historiographie soulignent la centralité religieuse de la cité, qu'en est-il réellement ? Retrouvons-nous cette histoire dans les formes de la ville ? Notre objectif est de changer d'angle d'observation et de partir du plan : les formes urbaines peuvent-elles nous aider à expliquer la formation et l'histoire de Tréguier ? Les sources écrites étant quasi exclusivement religieuses au cours du Moyen Âge, le plan ne révélerait-il pas des aspects négligés par celles-ci ?

Approches morphologiques de la ville de Tréguier au Moyen Âge

La morphologie correspond à l'étude des formes ; appliquée à l'histoire urbaine, elle s'intéresse aux formes de la ville que l'on peut retrouver sur les documents iconographiques et surtout planimétriques.

Méthodes et objectifs

Méthodologie : partir du plan

Afin de comprendre la formation et donc l'histoire de la ville, le plan peut être considéré comme une source¹². Il apporte des informations que les autres sources, écrites et archéologiques, n'éclairent pas ou peu. Il fournit un état de l'occupation du sol. Celle-ci prend plusieurs formes, mais les principaux éléments sont constitués du bâti (maisons¹³, immeubles, édifices remarquables...), de la voirie (routes, voies, chemins...) et des espaces publics (marché, foires, places diverses...). Cependant, la ville médiévale a certaines caractéristiques qui complexifient cette occupation, comme la faible distinction entre l'urbain et le rural. Il convient de prendre en compte les héritages selon les différentes époques historiques. Une ville ne cesse d'évoluer. Parler d'héritage semble pertinent car il se transmet après la mort et dans le cas des villes on peut effectivement utiliser ce terme. Le contexte historique qui a produit la ville durant une époque s'est estompée, a disparu ; on ne peut nier que la ville du XXI^e siècle soit bien différente de celle de l'an mil. Pour autant, le passé continue de marquer la ville, de lui donner les grandes lignes de son orientation. Le poids du passé est en matière de peuplement particulièrement lourd, il a légué des formes : on parle de résilience¹⁴. Ce terme désigne « un réajustement, une réadaptation d'un élément

12. Nous nous permettons de renvoyer à BACHELIER, Julien, *Villes et villages de Haute-Bretagne (XI^e-début XIV^e siècle)*. *Analyses morphologiques*, Saint-Malo, CeRAA, 2014, p. 14 sq.

13. LELOUP, Daniel, *La maison urbaine en Trégor aux XV^e et XVI^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996, particulièrement p. 56-58 et 87.

14. Sur ce terme, voir : NOIZET, Hélène, MIRLOU, Laurent et ROBERT, Sandrine, « La résilience des formes. La ceinture urbaine de la rive droite à Paris », *Études rurales*, 2013-1, p. 193-220, ici p. 190.

en fonction de contraintes extérieures à lui » ; en archéogéographie, la résilience constitue la capacité d'un ensemble de formes à maintenir sa structure alors que les formations sociales ont changé et se transforment. La résilience est « un principe de stabilité dans le changement¹⁵ ». La trame urbaine est le fruit d'interactions socio-spatiales. Ce n'est pas tant les bâtiments – éléments importants de l'occupation du sol – qui nous intéresseront ici que les axes et les formes fortes transmises par le passé, notamment les réseaux viaires et le maillage parcellaire. C'est donc une autre approche de l'histoire urbaine que propose l'analyse morphologique. Reste une difficulté qu'Ézéchiél Jean-Courret rappelle : « pour être pertinente, la source planimétrique retenue doit être précise et antérieure aux considérables transformations urbanistiques subactuelles¹⁶. »

Le premier plan ancien fiable pour Tréguier correspond au cadastre dit napoléonien. Celui de Tréguier a été achevé en 1834, tout comme celui de Plouguiel, alors que celui de Trédarzec date de 1828 et celui de Minihiy-Tréguier de 1835¹⁷. Nous avons dans un premier temps assemblé les trois planches relatives à Tréguier¹⁸, soit près de 1,8 km². Des écarts peuvent alors se produire ; s'ils ont peu d'importance pour les formes, ils peuvent en avoir lorsqu'il est question d'étudier les orientations, ce qui ne nous a pas semblé nécessaire ici. Afin de comprendre comment le noyau urbain s'inscrivait dans le paysage hydrographique et routier, nous l'avons inséré dans les tableaux d'assemblage de Plouguiel et Trédarzec. L'ensemble couvre une surface de 4,6 km². Puis nous avons ajouté le relief et l'hydrographie actuels, ainsi que des repères toponymiques.

Objectifs

Le premier temps de l'enquête consiste à décrire les formes du plan, d'abord les éléments simples (voirie, parcellaire et bâti), puis les plus complexes (orientation, anomalies parcellaires, tailles des parcelles...). Ces derniers sont ensuite mis en relation avec les données cartographiques et historiques pour comprendre la formation de la ville. Une illusion doit être tout de suite écartée : on ne peut parler de « naissance », d'« origine » de la ville ; le plan de la première moitié du XIX^e siècle ne peut fournir ce type d'information. Les formes urbaines et donc l'analyse de celles-ci permettent de s'interroger sur la formation de Tréguier : quels sont les

15. Voir CHOUQUER, Gérard : <http://www.archeogeographie.org/index.php?rub=presentation/dictionnaire>

16. JEAN-COURRET, Ézéchiél, « Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilien à travers le plan de 1845 », dans Frédéric BOUTOULLE, Dany BARRAUD et Jean-Luc PIAT (dir.), *Fabrique d'une ville médiévale : Saint-Émilien au Moyen Âge*, suppl. Aquitania, 26, 2011, p. 155-180, p. 156. Subactuel désigne les XIX^e-XXI^e siècles.

17. Les planches sont numérisées et accessibles en ligne <http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/AD/cnx/commune.aspx>

18. Le tableau d'assemblage est subdivisé en trois sections : A1, A2 et B.

axes forts, les points remarquables, les alignements ? Mais aussi quelles sont les discordances, les anomalies ? Ont-elles des explications identifiables ou conduisent-elles à de nouvelles questions, à révéler les limites de cette méthodologie ?

Un autre écueil doit être évité : croire que le plan du XIX^e siècle est celui du Moyen Âge. D'abord, le millénaire médiéval n'est pas un bloc homogène. Ensuite, il faut concéder que le plan cadastral ne conserve le souvenir que des traces ayant durablement marqué le territoire urbain, d'autres ont disparu, parmi elles la très grande majorité est totalement perdue. Une lecture régressive permet de légèrement corriger cette vision et des fouilles archéologiques pourront mettre au jour des traces de voirie et d'habitat, mais les petites villes sont aujourd'hui à la marge de l'archéologie préventive et seul le travail de l'Inventaire de la Région Bretagne fournit un début de réponse¹⁹. On peut aussi souligner qu'une lecture à très grande échelle des détails du plan apporte des compléments ; une analyse minutieuse de chacun des îlots urbains est possible, mais dans le cas de Tréguier un premier survol laisse circonspect. Par conséquent, il faut se contenter de données générales.

La description conduit à des constats d'apparence simple. L'analyse porte sur le visible. L'essai de datation reste délicat, il faut pour cela mobiliser toutes les sources disponibles et les étudier sur le temps long, au-delà du Moyen Âge. Ceci dépasse le cadre de notre contribution et reste à réaliser. L'objectif demeure ici plus modeste : interroger les formes observables sur le plan et les mettre en rapport avec les autres sources, notamment écrites. Les questions sont a priori nombreuses et l'on doit bien souvent se contenter d'hypothèses.

Analyses morphologiques

Situation et site (fig. 1)

À petite échelle, se distingue d'abord le littoral. La proximité avec la mer rend les rivages périlleux du fait des conditions climatiques, des courants parfois violents, des hauts fonds, des îlots rocheux. D'ailleurs plusieurs mentions de tempêtes et de naufrages figurent dans l'enquête de 1330²⁰. Il est difficile de s'approcher du trait de côte sans une fine connaissance du littoral. Tréguier fait partie de ce chapelet de ports bretons médiévaux encore méconnus²¹. Lors de l'enquête de 1330, Alain

19. Lancées en juin 2016 et pour une durée de dix-huit mois, ces études ont été menées par Judith Tanguy-Schroër et Guillaume Lécueillier, chargés d'études à l'inventaire du patrimoine culturel de la région Bretagne. Un premier aperçu se trouve dans l'article des deux chercheurs publié dans ce volume.

20. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoins n° 128, 129, 130, 209, 210 ainsi que n° 145 et 161.

21. Comme l'atteste le récent ouvrage de TRANCHANT, Mathias, *Les ports maritimes de la France atlantique (X^e-XV^e siècle)*, vol. 1 : *tableau géohistorique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, chap. v, particulièrement p. 84, même s'il faut, à notre sens, nuancer la situation antérieure au XIII^e siècle. Un travail en cours montre qu'il existait bien des ports maritimes et fluviaux auparavant.

Leclerc décrit le site comme « un bras de mer [qui] longe la cité de Tréguier », un autre témoin parle d'une « rivière maritime²² ». Les baies et les rias offraient un abri, la rivière de Tréguier est justement l'une des plus profondes, le chenal large à marée haute atteint près de 100 mètres, mais seulement 25 à marée basse et encore était-il alors entouré de sable et de vasières. Tréguier demeurait accessible à chaque marée bien que situé à 8 kilomètres du littoral ; les navires pouvaient même remonter jusqu'à La Roche-Derrien. Parfois considéré comme avantageux, le site de confluence posait quelques difficultés : étroitesse du chenal, vase, franchissement des rivières... De leur côté, les campagnes sont réputées comme fertiles, notamment

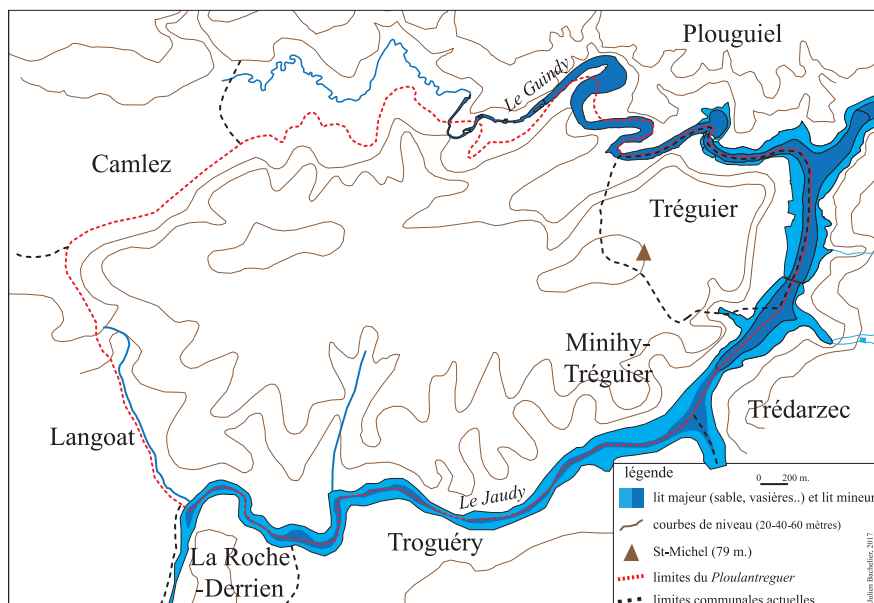


Figure 1 – Le site de Tréguier : cours d'eau et reliefs

grâce aux amendements maritimes (algues marines, maërl et goémon).

Les reliefs ne constituent pas non plus un atout exceptionnel. La chapelle Saint-Michel correspond au point haut, à près de 79 mètres²³. Nous avons ensuite

22. LA BORDERIE, Arthur de et alii, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoins n° 93 (« *brachium maris quod est juxta civitatem Trecorensem* ») et 94 (« *super riva aque marine* »).

23. Pour les éléments géographiques : GAUTIER, Marcel, *Tréguier. Étude de géographie urbaine*, La Roche-sur-Yon, Potier, 1947, p. 1-32.

une légère mais continue déclivité en direction de la confluence, la cathédrale se situant à une trentaine de mètres au-dessus du niveau des mers. Le site portuaire se trouve en contrebas, le long du Jaudy, et pour diminuer les effets liés à la pente, les hommes ont tracé une rue (la Grande rue, actuelle rue Ernest-Renan) en pente douce afin de faciliter la circulation des charrois. Au nord, le Guindy offre des pentes beaucoup plus prononcées, le relief formant un rempart naturel.

Une agglomération resserrée

Sur le cadastre napoléonien, la partie urbanisée de Tréguier couvre à peine une quinzaine d'hectares. C'est une petite localité resserrée, montrant une certaine densité autour du noyau urbain constitué par la place de l'actuelle cathédrale. De là et de manière rayonnante partent cinq rues d'inégale importance qui se subdivisent pour certaines d'entre elles. Ces axes attirent les constructions.

L'analyse du réseau viaire pose un certain nombre de questions notamment sur l'antériorité des voies sur l'agglomération. À l'échelle de Tréguier, cinq axes paraissent majeurs (fig. 2). Deux voies parallèles (A et B) constituent des prolongements du réseau viaire rural ; s'agit-il de voies anciennes ? Il existe bien une mention d'une « voie publique près de l'église de Tréguier²⁴ », mais, comme elle est datée du début du XIV^e siècle, il est délicat d'en faire une voie romaine²⁵. Deux autres axes partent de la place de la cathédrale (C et D), confirmant la place centrale de celle-ci mais aussi son rôle morphogénétique. Ainsi l'étude du réseau viaire laisse penser que deux voies se dirigeaient vers la confluence (A et B), peut-être y en avait-il une seule à l'origine et a-t-elle été dédoublée par la suite ?

Au sud, un axe important se dessine sans lien avec le réseau précédent (E) qu'il coupe d'ailleurs (axe B). Il s'agit de la rue Saint-Yves, autrefois rue Neuve (fig. 3). Elle semble postérieure aux îlots parcellaires qu'elle scinde, comme le suggère l'alignement de façade de l'îlot faisant face au flanc méridional de la cathédrale. Son profil, et en particulier le fait qu'il y ait une patte d'oie en dehors de la ville, indiquerait que nous ayons un axe pénétrant et venant de l'extérieur. Au sud, le premier diverticule (E1) partant en direction du sud-ouest rejoint le Minihiy-Tréguier et le second (E2) rejoint l'anse Sainte-Catherine. De prime abord, cet axe servirait de liaison entre le centre qu'est Tréguier avec un hameau et un site d'échouage portuaire secondaire. Néanmoins, la rue est pratiquement dans l'axe d'un porche de la cathédrale, dit Porche au peuple, ouvrant sur la nef et permettant d'accéder aux tombeaux de saint Yves et de Jean V²⁶. Sans cette

24. LA BORDERIE, Arthur de et alii, *Monuments originaux...*, op. cit., témoin n° 121 : « via publica ».

25. HARMOIS, A.-L., « Inventaire des découvertes archéologiques du département des Côtes-du-Nord », *Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. 50, 1912, p. 195-272, p. 271.

26. GALLET, Yves, « La cathédrale de Tréguier au temps de saint Yves », dans Jean-Christophe CASSARD et Georges PROVOST (dir.), *Saint Yves et les Bretons*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 79-89 et *Id.*, « Tréguier, cathédrale Saint-Tugdual », *Congrès archéologique de France : Côtes-*

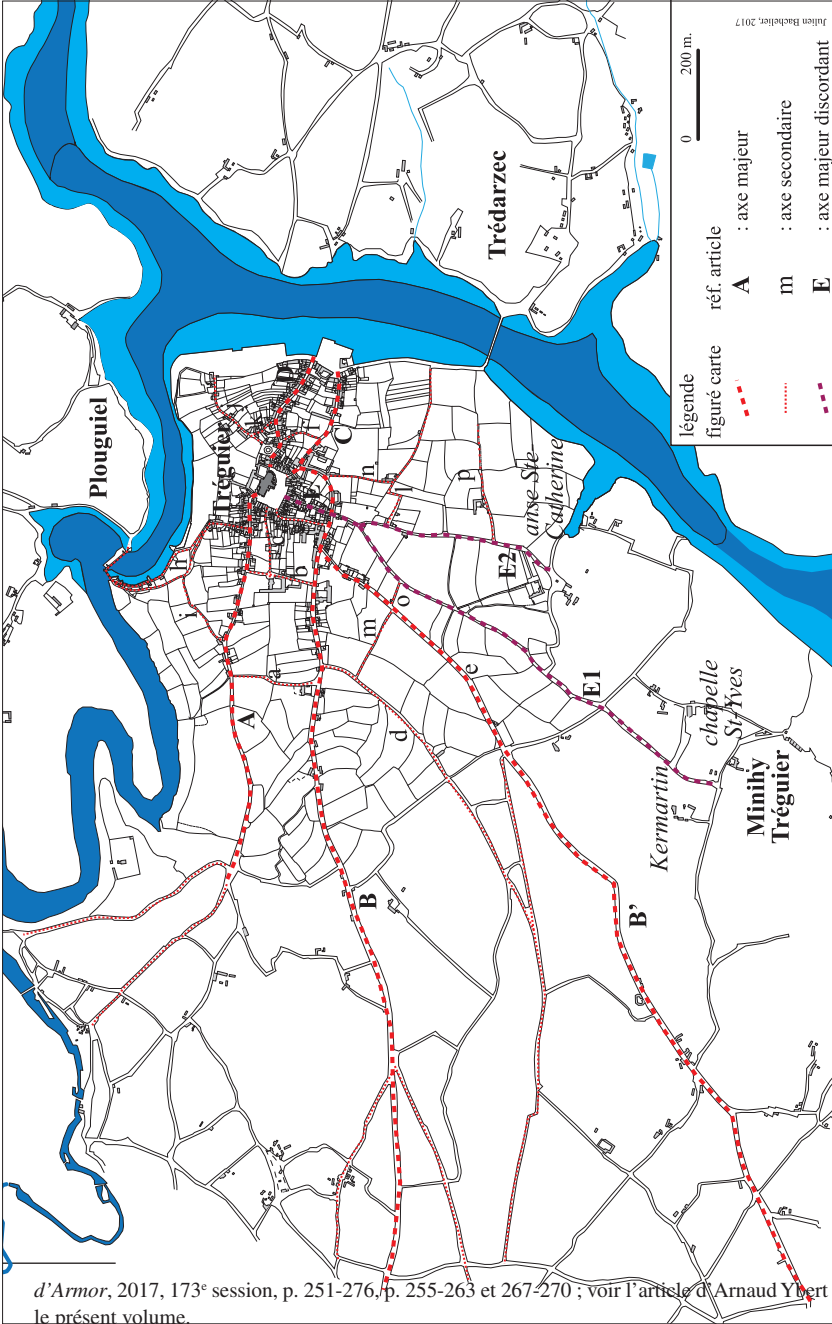


Figure 2 – Analyses du réseau viaire de Tréguier



Figure 3 – Noms des rues de Tréguier sur le cadastre napoléonien

dernière observation, nous aurions avancé l'hypothèse que les axes A et E étaient les plus anciens et venaient se rejoindre précisément au niveau de l'actuelle cathédrale. Mais les liens établis avec la figure d'Yves Hélyory (tombeau, rue, manoir) interrogent.

Les pattes d'oie, là où se rejoignent deux voies, sont considérées comme médiévales²⁷. Si elles peuvent parfois marquer le raccordement de deux axes avant de franchir la porte d'une enceinte, rien de tel à Tréguier (Y et Y', voir fig. 4). Elles semblent simplement indiquer les limites de la ville au Moyen Âge. On notera qu'en 1830 Tréguier ne semble pas avoir beaucoup débordé ce cadre médiéval.

Ainsi il semblerait que l'axe B, rejoint par B', préside à l'ensemble du réseau viaire, il traverse le paysage mais son prolongement urbain avec la courbe de la rue de la Chantrerie suggère des modifications. L'axe A pourtant fort à grande échelle paraît davantage être une accumulation de chemins venant grossir une route avant d'entrer dans la cité. C et D seraient des raccordements entre la cathédrale et le port, donc consécutifs à l'installation de ceux-ci.

Ensuite, un certain nombre de chemins et de rues organise l'espace. Certains servent de raccordements entre deux axes (a, b, i, m...), d'autres densifient le réseau viaire au sein de l'agglomération (c, g, f, k) et d'autres encore permettent de relier la cité avec l'extérieur, les rivières (l, j) ou bien Plouguivel au nord (h et i).

Ces voies se prolongent parfois par des rues lorsqu'elles pénètrent dans l'agglomération. Les situations de carrefour restent finalement peu nombreuses, hormis la place de la cathédrale qui attire et irrigue.

Des espaces plus ou moins vastes s'articulent avec le réseau viaire et l'habitat : il s'agit des places, l'une portuaire, l'autre commerciale. Le long du Jaudy, des quais sont attestés dès la fin du Moyen Âge. Au cœur de la cité ensuite, deux places se distinguent. Une première au sud de la cathédrale, la place du Martray (0,5 hectare) vers laquelle converge la majorité des axes, aussi bien majeurs que secondaires, et une seconde place, plus petite, la place des Halles (0,1 hectare). Dans les deux cas, la toponymie invite à formuler quelques hypothèses, mais nous verrons qu'il convient d'être prudent.

Si l'on s'intéresse maintenant à la densité du parcellaire (fig. 4), quelques remarques s'imposent. En premier lieu, la place du Martray est celle autour de laquelle l'habitat est le plus dense. Suivent quelques axes où se dessinent des alignements comme la rue Colvestre, la rue Ernest-Renan (Grand Rue) et la rue Saint-Yves (rue Neuve) ainsi que la partie occidentale de la rue Poul-Raoul ou encore la rue Saint-François. La plupart du temps, cette densification s'effectue dans la continuité de celle du centre, hormis pour la rue Gambetta (rue Poul-Raoul) où l'on observe une interruption de l'occupation. Puis de manière logique selon un modèle centre/périphérie, des parcelles montrent une occupation moyenne, elles se situent souvent derrière les parcellaires les plus denses et

27. *Atlas des patrimoines*, en ligne : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

s'expliquent par l'étalement – même modéré – urbain de Tréguier. Quelques grandes parcelles indiquent une confiscation importante de l'espace urbain ; la plupart du temps il s'agit de couvents, vraisemblablement installés au ^{xvii} siècle sur des espaces restés agrestes²⁸. On peut néanmoins relever que le monastère des Augustines (fig. 5) est installé en périphérie immédiate d'une zone densément occupée, il semble même avoir perturbé l'ancien parcellaire de l'îlot longé au sud par l'actuelle rue Gambetta. Enfin, en périphérie, on observe la plupart du temps de grandes parcelles non bâties. Certaines étaient dévolues aux religieux (nord de la cathédrale), elles surplombent le Jaudy. À l'ouest et au sud, elles indiquent le basculement progressif dans l'espace rural. On note toutefois quelques interstices non bâti au sein de Tréguier, autour de la rue Stanco que l'on peut partiellement mettre en relation avec le relief. De même, à l'est de la cité, près du port, un vaste ensemble triangulaire montre une très faible occupation interne de l'îlot. La pente explique cette absence de construction ; on relève d'ailleurs que le parcellaire est constitué de longues bandes étroites correspondant à des terrasses, jardins des maisons de l'actuelle rue Ernest-Renan.

Au nord de Tréguier, un alignement de parcelles laisserait croire à une enceinte (fig. 4). Celle-ci se repère généralement grâce à des limites parcellaires et viaires formant le plus souvent un ensemble englobant. S'il y a eu une enceinte à Tréguier, elle fut ecclésiastique. La trace est celle d'un enclos, s'appuyant sur le relief, les pentes étant impropres à l'installation. La mention d'une « fortification provisoire normande » ne repose sur rien de tangible²⁹. Cette situation n'est pas exceptionnelle : selon Jean-Pierre Leguay, la moitié des villes bretonnes du ^{xv} siècle sont ouvertes³⁰. Il n'y a pas de fortification, seulement des « remparts spirituels ».

L'analyse morphologique ne révèle pas vraiment l'existence de lotissements (fig. 4). Certes, quelques limites apparaissent, mais leurs formes sont à peine perceptibles : aucun module, aucun découpage métrologique n'a été conservé, rien qui ne garde le souvenir d'une opération visant à l'accensement de parcelles urbaines. Quelques secteurs interpellent (anomalies), sans conviction. Il en va de la rue Ernest-Renan (ancienne Grand rue) où un ensemble de lignes se distingue, mais cela manque de régularité, peut-être du fait de la pente. La rue Saint-Yves suggérerait aussi une certaine organisation avec une ligne de fond de parcelle, rapidement interrompue par l'installation de la Psalette. S'il y a eu une opération d'urbanisme, elle restait de faible ampleur. Les opérations d'urbanisme se concentrent d'ailleurs autour de la cathédrale, on suit les axes routiers, mais rien de rectiligne ou si peu. La place du Martray dégage une impression d'alignement qui dans le détail s'avère plus compliqué, des maisons

28. Pour les dates de fondations et leur localisation, voir *infra*.

29. GUILLOU, Adolphe, *Essai historique sur Tréguier par un Trégorrois*, Saint-Brieuc, 1913, p. 21.

30. LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux ^{xiv} et ^{xv} siècles*, Paris, Maloine, 1981, p. 169.

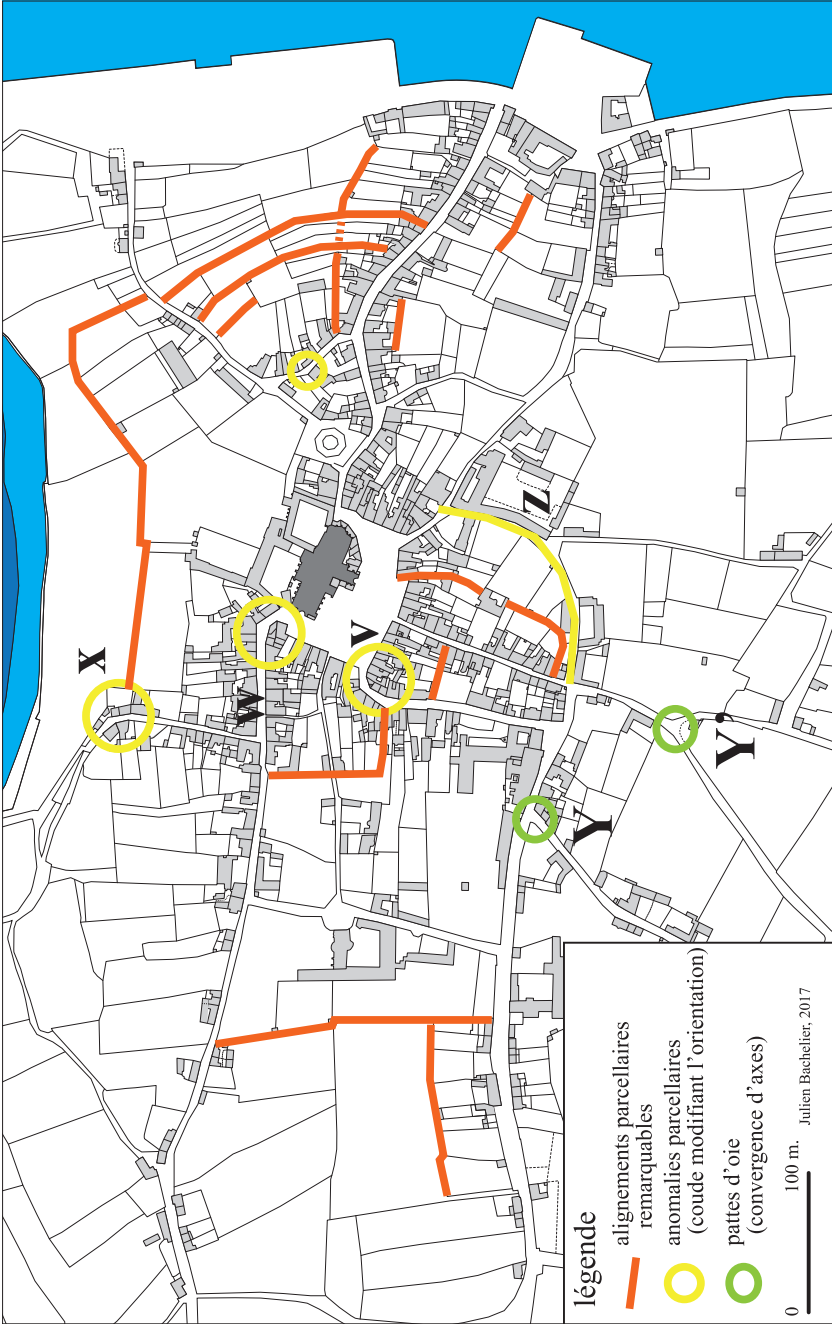


Figure 4 – Principales observations morphologiques à partir du cadastre napoléonien de Tréguier

ont grignoté l'espace public, ce qui est relativement fréquent à partir de la fin du Moyen Âge lorsque les villes commencent à être bâties en pierre. Les galeries en bois agrandissent les demeures lorsqu'elles sont édifiées en pierre. Mais pour Tréguier, il ne reste pas de tels éléments, ce qui fragilise l'hypothèse.

Quelques anomalies parcellaires méritent d'être évoquées (fig. 4). Dans le prolongement de la voie B, l'actuelle rue de la Chanterrie décrit une courbe (z). Mais on n'observe pas de lien avec d'autres limites parcellaires. Il pourrait s'agir d'une rue dont le tracé avait pour double objectif de contourner le centre de Tréguier et de faciliter par le remblaiement d'une rue à pente douce le passage des charrois. Les autres anomalies parcellaires concernent des coudes, trois sont particulièrement prononcés. L'anomalie de la rue Saint-François (x) suggère que la route a été détournée vers le sud afin d'éviter un obstacle, sans qu'il n'y ait de relief contraignant, il est donc tentant de raccorder ceci à l'existence d'un enclos ecclésiastique. Son nom serait lié à l'installation des Franciscains en Plouguiel³¹, mais l'existence d'un gué pour franchir le Guindy au niveau de la passerelle tendrait à prouver qu'il y avait déjà un axe, peut-être un simple chemin permettant d'arriver à Tréguier. Ce gué devait être ancien, est-ce suffisant pour estimer que nous avons là une rue devant obliquer à cause de l'emprise du monastère du haut Moyen Âge ? Le même type de coude s'observe au bout de la rue des Perdrix (w), là aussi un obstacle a contraint à ce décrochement. Le relief n'explique pas cette anomalie. La rue ne pouvait pas se poursuivre tout droit ; si le palais épiscopal se situe ici depuis 1433, on peut imaginer la présence de bâtiments à contourner. À moins que l'objectif n'ait été de faire déboucher la rue sur le porche d'entrée de la cathédrale. Enfin, là où la rue de La Chalotais (ancienne rue Guillaume) rejoint la place du Martray un autre coude se détache (v). À l'évidence, il fallait contourner un obstacle ; sur le plan cadastral il s'agit de maisons ; on peut éventuellement estimer que la rue a été percée après que le lotissement a été érigé autour de la place du Martray, nous avons néanmoins une rue connue par des sources médiévales.

Il ressort de l'analyse morphologique une forte polarisation du site urbain, point de jonction entre la terre et la mer. L'agglomération ne s'est pas développée le long du Jaudy, probablement pour des raisons de place, seul un port a été aménagé. Le site s'est installé en hauteur, mais pas sur le point le plus haut, peut-être un replat a-t-il été recherché. Le profil altimétrique de la ville souligne que les pentes ont été fortement terrassées par les hommes pour construire les rues, les maisons et les jardins. La polarisation et le réseau étoilé soulignent l'importance de la cathédrale. La mise en relation avec les sources écrites permet-elle d'affiner les hypothèses et de dévoiler l'histoire de Tréguier ?

31. Voir MARTIN, Hervé, *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230-vers 1530)*, Paris, Klincksieck, 1975, p. 83-84, 93 et 147. Cette installation n'a pas eu d'impact sur les formes de la ville.

La fabrique de la ville médiévale

Le concept de « fabrique urbaine » a notamment été développé par Hélène Noizet. L'auteure a souhaité dépasser le strict cadre des projets urbanistiques et ne pas soumettre la société à l'espace et inversement³². Au contraire, elle a montré de constants échanges entre les acteurs et l'espace urbain sur un temps long. La ville est envisagée comme un impensé, c'est-à-dire qu'elle est le « résultat de stratégies sociales dont l'objectif n'est pas de créer de l'urbain³³ ». Tréguier n'a pas été une ville nouvelle, pensée comme une agglomération dès ses origines. Elle est devenue une ville. Nous reprenons le terme de « fabrique » pour souligner l'absence de projet urbain et l'idée que la ville s'est constituée par une addition d'actions dont les résultats se retrouvent dans les formes et les sources que nous souhaitons mettre ici en parallèle.

Une centralité religieuse plurielle

Cette centralité religieuse est inscrite dans l'histoire de Tréguier mais aussi dans son plan (fig. 5).

Le pôle cathédral

Au centre de la ville, la cathédrale polarise le réseau viaire et, ce que ne rend pas l'analyse morphologique, sa hauteur marquait le paysage. Une tradition prétend qu'elle était dédiée jusqu'à la fin du x^e siècle à saint André, mais la documentation laisse penser que Tudual était déjà son saint tutélaire³⁴. Tréguier serait né d'un monastère appelé « *vallis Trecor* » dans certaines *vita*, du breton *Nant* (vallée) *Trecor* (Trégor). *Nant* aurait disparu lorsqu'il n'aurait plus été compris et remplacé par *Lan* (monastère), ce qui aurait donné la forme *Landreguer*³⁵. Malgré quelques doutes sur cette étymologie, on s'accorde néanmoins à faire de Tudual le fondateur d'un monastère, peut-être aux environs de 500³⁶. Et si Childebert lui confia des

32. NOIZET, Hélène, *La Fabrique de la ville. Espaces et sociétés à Tours (ix^e-xiii^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007 et *EAD.*, « Fabrique urbaine : a new concept in urban history and morphology », *Urban Morphology*, n° 13-1, 2009, p. 55-66.

33. ROBERT, Sandrine, « La construction de la forme urbaine de Pontoise au Moyen Âge : entre « impensé » et stratégies des élites », *Archéologie médiévale*, vol. 41, 2011, p. 123-172.

34. Par exemple, TRESVAUX, François-Marie (abbé), *L'église de Bretagne depuis ses commencements jusqu'à nos jours*, Paris, 1839, p. 349.

35. CHÉDEVILLE André et GUILLOTOT, Hubert, *La Bretagne...*, *op. cit.*, p. 140-141, réserves de TANGUY, Bernard, « Les pagi... », art. cit., p. 381 qui n'explique pas l'évolution du -n- en -l- et du -t- en -d- lors du passage de *Nant Trecor* à Landreguer.

36. La *Vie* de saint Cunwal, son second successeur supposé, parle du « *monasterium Cunwali episcopi* ».

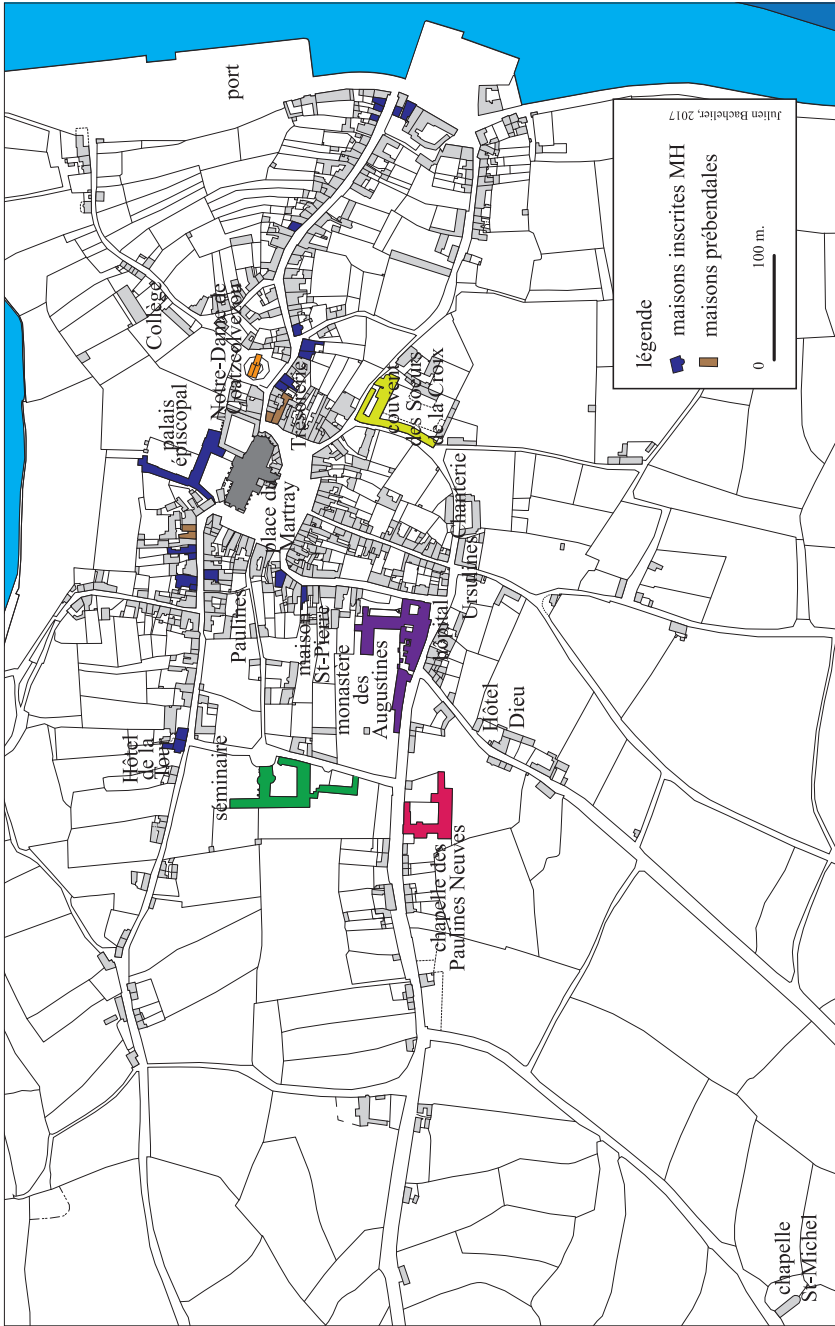


Figure 5 – Tréguier : édifices remarquables replacés sur le cadastre napoléonien

« paroisses », dans un extrait emprunté à la *vita prima s. Samsonis*, la dispersion de certaines enclaves et l'existence du minihy – peut-être sur le modèle qui survivra dans l'évêché de Dol – qui fossiliserait un ancien territoire monastique, seraient un écho à ce monastère du haut Moyen Âge³⁷. Toutefois, il est bien difficile d'en retrouver la trace dans les formes de la ville. Si les sources écrites mentionnent bien un monastère et des abbés, l'ensemble reste très confus³⁸. Les *vitæ* sont tardives et la mention d'Uruoet, « *abbate Sancti Tutguali* » ferait plutôt allusion au monastère de Locmaria de Quimper³⁹. Au *xvi*^e siècle, une liste d'évêques fait état de soixante-huit prédécesseurs à saint Tudual⁴⁰, on retrouve ici l'une des préoccupations constantes de l'évêché trégorois : vieillir son existence, trahissant une naissance tardive. En effet, la popularité du culte de Tudual ne remonte pas, semble-t-il, au-delà du *x*^e siècle, ce qui correspondrait à la fondation de l'évêché⁴¹. L'historiographie évoque bien un dénommé Félix⁴² ; de son côté, la *vita IIIa* mentionne Gorennan qui aurait fui les invasions normandes de la fin du *ix*^e siècle... puis le siège serait vacant jusqu'en 990⁴³. Or, si cette date retient l'attention c'est bien parce qu'elle serait la seule prouvant l'existence d'un évêque à Tréguier.

L'*Indiculus de episcoporum depositione* et le chapitre *xI* de la *Chronique de Nantes* sont souvent utilisés pour évoquer le contexte politique au cours duquel Nominoë (mort en 851) aurait créé de nouveaux diocèses, dont celui de Tréguier. Arthur de La Borderie plaide pour une création du milieu du *ix*^e siècle, mais Hubert Guillotel a montré

37. GUILLOTEL, Hubert, « Les origines du ressort de l'évêché de Dol », *Mémoires de la Société historique et archéologique de Bretagne*, t. *LIV*, 1977, p. 31-68, ici p. 51.

38. Construction d'un grand monastère, LA BORDERIE, Arthur de, « Saint Tudual », art. cit., § 6 (*vita IIIa*) et § 2 (*vita Ia*). L'*Indiculus de episcoporum depositione*, la *Chronique de Nantes* et la *vita* de saint Brieuc, textes plus tardifs, évoquent aussi un « *monasterium* ».

39. Acte n° 24 dans « Cartulaire de Landévennec », publ. par René-François LE MEN, et Émile ERNAULT, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. *v*, 1886, p. 533-600. La question n'est pas définitivement tranchée, voir TANGUY, Bernard, « Des origines... », art. cit. p. 4-5.

40. COUFFON, René, « Un catalogue des évêques de Tréguier rédigé au *xv*^e siècle », *Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. 61, 1929, p. 33-147.

41. TANGUY, Bernard, « Anciennes litanies bretonnes des *x*^e et *xi*^e siècles », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. *cxxxI*, 2002, p. 453-480, ici p. 476-477 et *Id.*, « Hagionomastique et histoire, Pabu Tugdual alias Tudy et les origines du diocèse de Cornouaille », *ibid.*, 1986, p. 117-142.

42. DUCHESNE, Louis, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule. L'Aquitaine et les Lyonnaises*, Paris, A. Fontemoing, 1907-1910 p. 269 et 392 et *Anciens catalogues épiscopaux de la Province de Tours*, publ. par Louis DUCHESNE, Paris, E. Thorin, 1890, p. 99, note 1 ; BARBIER, Pierre, *Le Trégor historique et monumental. Étude historique et archéologique sur l'ancien évêché de Tréguier*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1960, p. 67 (identification).

43. Vacance qui serait confirmée par un texte latin gravé dans la tour d'Hasting et encore visible au *xviii*^e siècle : « *Hasting obtinuit sedem per eum vacavit Annis per centum demptis bis quinque, perempto Praesul, non ente in hac aliquo residente* », voir COUFFON, René, « Un catalogue... », art. cit., p. 39-40 (notes 10 et 11).

que ces deux documents étaient tardifs et s'inspiraient d'un autre datant du milieu du XII^e siècle et devaient se comprendre dans le cadre de la querelle métropolitaine doloise⁴⁴. En effet, en 866 dans une lettre du pape Nicolas I^{er} à l'évêque de Dol, sept diocèses sont cités : Saint-Pol, Quimper, Alet, Dol, Vannes, Rennes et Nantes⁴⁵. Vers 970, le pape Jean XIII adressa une lettre aux comtes bretons afin de relayer la plainte de l'archevêque de Tours à la suite des prétentions métropolitaines de Dol. Et le 28 juillet 990 à Dol – ce qui n'est certainement pas un hasard – le duc Conan donna des *villæ* au Mont-Saint-Michel. La donation est connue par trois versions, dont deux apocryphes. L'acte de 990 correspond donc à une interpolation mais Hubert Guillotel considèrerait que tout n'était pas faux, en particulier la liste de témoins où figurent neuf évêques⁴⁶. Tréguier serait donc une création du X^e siècle et Hubert Guillotel s'appuyant sur les quatre successions sur le siège de Saint-Pol entre 936 et 954 se demandait si cela ne correspondait pas à une réforme épiscopale lancée par Alain Barbetorte avec l'appui – sinon à l'initiative – de Wicohen, qui se présentait comme l'« évêque des Bretons⁴⁷ ». Les prétentions métropolitaines de Wicohen impliquaient la création de nouveaux évêchés, il s'appuya vraisemblablement sur des sanctuaires pour étoffer son réseau et le monastère de Tréguier fut reconverti en centre épiscopal. On ignore s'il était toujours en activité, si les moines acquiescèrent, la production hagiographique

44. *La chronique de Nantes (570 environ-1049)*, éd. René MERLET, Paris, Picard et fils, 1896, chap. XI, p. 34-39, voir GUILLOTEL, Hubert, « Genèse de l'*Indiculus de episcoporum depositione* », dans Catherine LAURENT, Bernard MERDRIGNAC et Daniel PICHOT (dir.), *Mondes de l'Ouest et villes du monde. Regards sur les sociétés médiévales. Mélanges en l'honneur d'André Chédeville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 129-138, ici p. 137.

45. MORICE, Hyacinthe (dom), *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, Charles Osmont, 1742, t. 1, col. 320.

46. GUILLOTEL, Hubert, *Les Actes des ducs de Bretagne, 944-1148*, éd. par Philippe CHARON, Philippe GUIGON, Cyprien HENRY, Michael JONES, Katharine KEATS-ROHAN et Jean-Claude MEURET, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société historique et archéologique de Bretagne, 2014, n° 6 et 28. André-Yves Bourgès reste perplexe quant à ce document, doutant de la liste des témoins, voir l'annexe n° 3 de son article dans le présent volume. Sans pouvoir rentrer dans le détail, et même si cette liste n'est pas sans difficulté, elle ne nous paraît pas à rejeter. La généalogie publiée par Augustin du Paz n'est pas fantaisiste quand on la compare avec les autres sources diplomatiques régionales ; nous nous permettons de renvoyer à notre travail à paraître : « Une dynastie épiscopale à la tête du diocèse de Rennes au XI^e siècle », dans *Familles, pouvoirs et foi en Bretagne et dans l'Europe de l'Ouest (V^e-XIII^e siècles)*, colloque international, Université de Bretagne-Sud et abbaye de Landévennec, 27-29 avril 2017.

47. GUILLOTEL, Hubert, « Le premier siècle du pouvoir ducal breton (936-1040) », dans *Principautés et territoires et études d'histoire lorraine, Actes du 103^e Congrès national des Sociétés savantes (Nancy-Metz, 1978)*, 1979, p. 63-84. Un parallèle peut être établi avec la Normandie ; Pierre Bauduin estime que l'adéquation entre le cadre territorial de la Normandie et les sept diocèses de la province de Rouen s'effectue à la fin du X^e siècle, voir BAUDUIN, Pierre, « Des invasions scandinaves à l'établissement de la principauté de Rouen », dans Élisabeth DENIAUX, Claude LORREN, Pierre BAUDUIN (dir.), *La Normandie avant les Normands, de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, Rennes, Éditions Ouest-France, coll. « Université », 2002, p. 365-415, ici p. 365.

trégoroise camoufla ce passé monastique et Tudual, saint local, fit office de nouveau patron. On peut donc avancer l'hypothèse qu'un monastère méconnu du haut Moyen Âge a été un « noyau d'urbanisation⁴⁸ », cristallisant un premier centre érigé en évêché dans la seconde moitié du x^e siècle. Cette transformation a nécessairement eu des conséquences sur la localité, d'abord en terme de construction, car un évêque et un chapitre cathédral n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes obligations qu'une communauté monastique.

Si on ignore tout du monastère, il en va de même pour la première cathédrale, seule la tour d'Hasting et quelques portions de murs conservent le souvenir de l'édifice roman. La cathédrale gothique est mieux connue. À partir d'observations archéologiques et en relisant les textes, Yves Gallet estime que les travaux ont commencé un peu après le milieu du xiii^e siècle et se sont poursuivis pendant plus de cent ans au cours de plusieurs campagnes⁴⁹. Les destructions dont sont accusés les Anglais en 1346 ne paraissent pas avoir fortement affecté la cathédrale mais ont interrompu les travaux⁵⁰. L'ensemble monumental voyait converger vers lui deux grands pèlerinages, celui de saint Tudual (quinze jours après la Pentecôte), puis celui de saint Yves (en mai), plus populaire probablement du fait de la présence de reliques. On le voit dans l'enquête de 1330, les pèlerins viennent toucher le tombeau, qu'il faut d'ailleurs restaurer après. Les comptes soulignent que les donations étaient moins nombreuses lors du pèlerinage en faveur du fondateur que pour le protecteur des pauvres. Le pèlerinage obéissait à un cérémonial reliant la cathédrale au Minihiy, réactivant peut-être des liens plus anciens. La canonisation d'Yves Hélori a incontestablement tenu un rôle important localement pour redynamiser la cité, d'ailleurs les chanoines sont nombreux lors de l'enquête de 1330. Les pèlerins venaient des proches campagnes ou de plus loin, par les routes ou par la mer. Cet afflux de pieux voyageurs a aidé au financement des travaux. À partir des années 1430, les comptes de la fabrique permettent de suivre le détail des avancements (toiture, charpente, clocher...). Point haut de la ville en ayant détrôné la chapelle Saint-Michel, la cathédrale pourrait avoir été édifiée en tenant compte de cet effet visuel. En effet, depuis le port, entre les deux tours, on la distingue très nettement et, si la rue n'est pas rectiligne, cela s'explique par le relief et les contraintes imposées aux charrois. L'évêque était bien le maître de la cité.

48. LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain...*, *op. cit.*, p. 3.

49. GALLET, Yves, « Tréguier, cathédrale... », art. cit.

50. DENIFLE, Heinrich, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la Guerre de Cent Ans*, Paris, A. Picard et fils, 1897-1899, t. II, p. 50.

L'omniprésence religieuse (Moyen Âge-époque moderne)

Le palais épiscopal a été reconstruit à partir de 1432-1433, vraisemblablement sur l'ancien⁵¹, puis il fut agrandi par l'évêque Jean de Ploec (1442-1453⁵²). Une partie importante de l'espace urbain au nord de la cathédrale fut alors accaparée, mais il devait probablement l'être auparavant. Jean de Ploec fut aussi à l'origine de la psalette⁵³, qui modifia légèrement le parcellaire de rue Neuve, peut-être à l'emplacement d'une chapelle dédiée au premier successeur de Tudual, Rivelin ou Ruelin.

Les chanoines devaient selon la règle vivre en communauté, au moins certains moments. Nous n'en avons plus de trace. Le chapitre était composé à l'époque moderne de quatorze chanoines, dont les dignitaires étaient, depuis le XIV^e siècle, le chantre, le trésorier, les archidiaques de Tréguier et Plougastel et le scholastique ; ils habitaient des résidences qui ne semblent pas avoir été regroupées au sein d'un quartier canonial⁵⁴.

Le cloître apparaît difforme, constat relativement classique dans les villes, néanmoins Tréguier disposait d'un espace suffisant, ou du moins c'est l'image qu'en laisse le plan cadastral. Sa forme s'explique probablement au nord-ouest par la présence du palais épiscopal. À l'est, un groupe de maisons paraît aussi expliquer sa difformité. Selon les comptes de la fabrique, il était pratiquement achevé en 1468 lors de sa bénédiction, même si des travaux sont toujours mentionnés en 1470⁵⁵.

Au nord du cloître et dans le cimetière, une chapelle Saint-Fiacre construite en 1472, fut détruite lors de la Révolution⁵⁶. Tout aussi intéressante, la chapelle Sainte-Marie de Coatcoluézou, ancienne église dotée d'un cloître mentionnée tardivement au XVI^e siècle⁵⁷. Ce lieu de culte abritait la « congregacion des boirgeois

51. LA BORDERIE, Arthur de et LA BIGNE-VILLENEUVE, Paul de, « Notice sur le régaire de l'évêché de Tréguier » *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, Rennes, 1855, p. 30.

52. LA BORDERIE, Arthur de, « Extraits d'un ancien catalogue des évêques de Tréguier », *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, Rennes, 1855, p. 308-315, ici p. 311.

53. Cf. l'article d'Hervé Le Goff dans ce volume.

54. Si l'on se fie aux localisations – tardive vraisemblablement – de la trésorerie, de la chantrerie (fig. 5) ou de certaines maisons prébendales au n° 1, place du Martray, voir LELOUP, Daniel, *La maison urbaine... op. cit.*, p. 87, 123, 140-141 (le plan du n° 12, rue Colvestre est influencé par l'atelier de Guingamp en calquant les hôtels de la place du centre de cette ville ; sur les onze pièces, seule celle du rez-de-chaussée donnant sur la rue serait différente, il s'agirait ici d'une salle de réception, pièce classique d'une résidence prébendale).

55. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale : Lantreguer au XV^e siècle*, dactyl., mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1969, p. 122 sq.

56. LA HAYE, Pierre de, avec la collaboration de Nicole CHOUTEAU, Armande de LA HAYE, Yves MOREAU, *Histoire de Tréguier. Ville épiscopale*, Rennes, Armor, 1977, p. 121. Saint Fiacre passe pour être un saint irlandais du VI^e siècle, populaire sous les Carolingiens, son culte se serait développé à partir de la fin du XI^e siècle, voire au XV^e siècle en Basse-Bretagne, LEBÈGUE, Didier, « Le culte de saint Fiacre dans le diocèse de Quimper et de Léon. Premières approches », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXIV, 2002, p. 173-198.

57. LA BORDERIE, Arthur de, « Histoire municipale de Tréguier », *Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. 32, 1894, ici p. 58.

de Lantreguer », siège d'une confrérie et de la communauté des bourgeois. Sainte-Marie accueillait aussi l'évêque lors de son entrée solennelle après son passage à la chapelle Saint-Michel. Une requête de 1709 affirme qu'elle avait neuf siècles d'existence ; elle serait ainsi antérieure à l'an mil. Assertion impossible à vérifier car elle a été rasée après sa vente comme bien national et ses vestiges ont servi pour bâtir les halles, également détruites au début du XIX^e siècle⁵⁸. Sainte-Marie et Saint-Fiacre pourraient-ils correspondre à des sanctuaires secondaires liés à un ensemble monastique altomédiéval⁵⁹ ? Aurions-nous ici le souvenir d'un sanctuaire multiple⁶⁰ ?

À l'extérieur de la cité, la chapelle Saint-Michel invite également à quelques remarques. Elle est citée dans la *vita IIIa* et semble conserver le souvenir de Tidual⁶¹. Elle jouait un rôle lors de la cérémonie d'investiture de l'évêque⁶² et était installée sur un point haut. Or le culte en faveur de l'archange montrait une certaine prédilection pour les hauteurs ; nous pourrions avoir le souvenir d'un ancien sanctuaire.

Mais le paysage religieux ne s'est pas figé au Moyen Âge, il a continué à se densifier même si les installations optèrent pour la périphérie de la cité. En 1654, les Augustines fondèrent un monastère en lieu et place de l'hôpital ou hôtel-Dieu, régulièrement cité dans l'enquête de 1330. Ce dernier devait remonter à la fin du XIII^e siècle puisque Yves Hélorcy s'en préoccupa⁶³. L'accueil des pauvres relevait des missions du chapitre et l'on comprend mieux l'insertion du couvent des Augustines en ce lieu. Nous avons vu plus haut que leur installation semblait avoir modifié le parcellaire de la rue Gambetta, finalement cette vaste parcelle pourrait remonter au XIII^e siècle sans avoir confisqué l'espace urbain, puisque la zone devait être semi-rurale. De plus, l'une des rares pattes d'oie du plan cadastral arrive au pied de l'hôpital et de l'hôtel-Dieu et la seconde est proche. Ce qui renforce la fonction

58. GUILLLOU, Adolphe, « Tréguier par un Trécorrois », *Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. 50, 1912, p. 111-194, ici p. 186.

59. Un autre lieu de culte a parfois été évoqué à partir de la *Chronique* de Jean Lescot évoquant la prise de Tréguier en 1346. La cathédrale serait distincte d'une église-mère Saint-Tidual, il s'agirait plus simplement d'une autre manière de la nommer, comme le confirme d'ailleurs l'inclusion de la *Chronique* dans les *Grandes Chroniques de France*, *Chronique de Richard Lescot*, éd. Jean LEMOINE, Paris, 1896, p. 68 : « *Inde ad aeccliesiam Sancti Tiduali que est mater ecclesia in diocesi Tregorensi, accedentes, ob reverentiam sanctorum reliquiarum ibidem quiescentium, illam destruere ausi non sunt* » et *Les Grandes chroniques de France*, éd. Jules, VIARD, Paris, t. IX, 1937, chap. 35, p. 264 : « détruire l'autre église cathédrale de Triguier la cité, qui est nommé Saint Turgual ».

60. BULLY, Sébastien, « Archéologie des monastères du premier millénaire dans le Centre-Est de la France. Conditions d'implantation et de diffusion, topographie historique et organisation », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° 13, 2009, p. 257-290, et PAIN, Marie-Laure (dir.), *Groupes cathédraux et complexes monastiques. Le phénomène de la pluralité des sanctuaires à l'époque carolingienne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

61. *Vita IIIa*, § 23 : « *in loco ecclesia in honore Michaelis archangeli* ».

62. YEURC'H, Bertrand, « Les premières entrées épiscopales en Bretagne ducale », *Britannia Monastica*, n° 16, 2012, p. 93-161.

63. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoins n° 45, 47, 169.

d'accueil de cette partie de la cité. Le séminaire s'inscrit dans la tradition éducative de Tréguier : des écoles et des maîtres sont mentionnés depuis le début du ^{xii}^e siècle⁶⁴. La décision de doter Tréguier d'un séminaire date de 1649, mais en 1672 il était toujours en chantier. Enfin le couvent des Sœurs de la Croix et celui des Ursulines s'installèrent respectivement en 1666 et 1699, là aussi en confisquant de larges parcelles⁶⁵. Mais était-ce un problème à Tréguier ? En effet, si le cadastre conserve le souvenir des Paulines à l'extérieur de la cité, le premier couvent fut implanté au plus près de l'espace aggloméré, signe que l'urbanisation restait modeste, puis il fut déplacé en 1760.

Le plan cadastral reproduit probablement à peu de choses près la situation du ^{xvii}^e siècle. Or, si l'on place les rues connues durant le bas Moyen Âge, on s'aperçoit que l'essentiel des réseaux viaires et parcellaires de Tréguier était fixé. C'est-à-dire que le plan des années 1830 reprend dans ses grandes lignes les formes de la cité aux environs de 1300.

Le port, un pôle secondaire oublié ?

Le « havre de Lantreguer⁶⁶ » oriente la forme de la ville et a indéniablement joué un rôle dans la formation de la cité. D'ailleurs, il est permis de penser que sa place est tout aussi importante dans l'histoire de Tréguier que son pôle religieux. Le rôle du port a été peu étudié, d'ailleurs il n'est cité qu'à partir de la fin du ^{xiii}^e siècle⁶⁷. Toutefois l'affirmation de Tréguier au dépend de La Roche-Derrien créa tôt des difficultés. En 1224, Pierre de Dreux connut des tensions avec Olivier de La Roche-Derrien. Ce dernier avait dû céder son château au duc, expulsé et menacé de ruine il entra en conflit avec l'évêque Étienne. Excommunié, Olivier marcha sur la cité, rançonna la population et tua quatre membres de l'entourage épiscopal avant de nommer un nouvel évêque⁶⁸. La rivalité portuaire avait dégénéré.

64. *Vita IIIa*, § 33, puis au début du ^{xiv}^e siècle, PRIGENT, René, « Le Formulaire de Tréguier », *Mémoires de la Société historique et archéologique de Bretagne*, 1923, t. IV/2, p. 275-413, le formulaire fut rédigé vers 1320 sous l'épiscopat de Jean Rigaud, il contient 157 types de lettres.

65. Pour les lignes qui précèdent, voir notamment : PROVOST, Georges, « La ville religieuse », dans Jean-Yves ANDRIEUX (dir.), *Villes de Bretagne. Patrimoine et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 68-85, ici p. 69-71.

66. BARTHÉLÉMY, Anatole de, « Privilèges de l'église et de la ville de Tréguier », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 8/1, 1847, p. 233-244, pièce n° 1, mandement du connétable du Guesclin en 1373.

67. LA BORDERIE, Arthur de, « Nouveau recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne et leur gouvernement (^{xiii}^e-^{xiv}^e siècles) », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI, 1892, p. 91-193, acte n° 186.

68. *Les registres de Grégoire XI (1227-1241)*, publ. par Lucien AUVRAY, 4 vol., Paris, 1896-1955, t. 1, n° 1765, col. 971-972 ; POCOQUET du HAUT-JUSSÉ, Barthélemy-Amédée, *Les papes et les ducs de Bretagne. Essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État*, réimp. Spézet, Coop Breizh, 2000 (1^{re} éd. 1928), p. 88-90 ; COUFFON, René, « Un catalogue... », art. cit., note 25, p. 48-49 et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Privilèges de la ville de Tréguier*, Paris, Firmin-Didot frères, s. d., p. 3 et 6.

Il s'agit d'un port de confluence où la marée accompagne les navires. Le plan cadastral suggère l'existence de deux quais, n'y avait-il pas plusieurs sites portuaires durant le Moyen Âge ? En 1578, une allusion mentionne un site d'échouage au Minihy⁶⁹, peut-être en fut-il de même au pied de la cité. Sans que l'on puisse donner des dates, des installations ont vraisemblablement vu le jour mais nous n'avons pas d'information avant 1575 lorsque l'on se plaignit de l'état des trois quais⁷⁰.

L'activité portuaire était animée par différents types de navires comme le laissent penser les actes du bas Moyen Âge où se côtoient les « escaffes » plus lourdes que les « batels⁷¹ », les enquêteurs de 1330 semblent également établir des nuances⁷². Il faut donc imaginer que des navires pouvaient accoster directement au port et que le havre pouvait voir stationner des bateaux au milieu de la rivière pendant que des « batels » effectuaient des allers-retours. Au quotidien existait aussi des barques pour les échanges et la circulation⁷³. Les ponts sont tardifs. Celui de Saint-François a remplacé une chaussée de pierre utilisable uniquement à marée basse pour franchir le Guindy. Quant au Jaudy, plus large et plus profond, il devait être parcouru de barques, la *vita IIIa* de Tugdual évoque ces frères embarcations et les risques de chavirage⁷⁴.

Les sources écrites du bas Moyen Âge, notamment les comptes de la fabrique, donnent une idée des produits transitant par le port (fin xv^e-début xvi^e siècle) : fer d'Espagne et d'Allemagne, étain d'Angleterre, ardoises de Port-en-Bessin, bois de La Roche-Derrien, granit de l'Île-Grande, sel de Guérande et de Rhuys⁷⁵. Les exportations sont connues grâce aux pancartes, des céréales⁷⁶ (orge et seigle) et des « aulones » quittaient le port. Tréguier servait aussi de centre de redistribution, en particulier pour le vin. Les tonneaux bordelais gagnant l'Angleterre y transitaient, on en profitait pour expédier de la production locale. Outre les marchandises, les navires voyaient débarquer des pèlerins. En 1463 puis en 1472, de pieux voyageurs venus de Saint-Malo et de Normandie furent rançonnés⁷⁷. Mais le pèlerinage à Tréguier

69. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale...*, *op. cit.*, p. 85.

70. LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain...*, *op. cit.*, p. 239-240.

71. TOUCHARD, Henri, *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge*, Paris, Les Belles Lettres, 1967, note 16, p. 312.

72. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoins n° 91, 117, 120, 128, 129, 145, 161, 209, 210, 226. Pour l'essentiel, ils ont utilisé « *navis* » et plus rarement « *navicula* ».

73. *Vita IIIa*, § 31.

74. Voir également : LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoins n° 93 et 161-163.

75. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale...*, *op. cit.*, p. 152 sq.

76. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoin n° 88 : Raimond de Grunlie, bourgeois de La Roche Derrien, rapporte qu'il expédia « *super quadam nave in mare duodecim tonellos frumenti mittendos in Vasconiam.* »

77. LA HAYE, Pierre de *et alii*, *Histoire de Tréguier...*, *op. cit.*, p. 118-120.

avait un recrutement plus large encore, dès le début du XIV^e siècle, des Espagnols venaient se recueillir sur le tombeau de saint Yves⁷⁸. Tréguier était en contact avec de nombreux ports depuis l'Italie jusqu'à Anvers⁷⁹.

Peut-être autant que les pèlerinages, le port explique le dynamisme économique de Tréguier au cours du bas Moyen Âge. La cité bénéficiait d'autres avantages. À plusieurs reprises au XIV^e siècle, l'évêque revendiqua les privilèges de l'Église et de la ville :

« que lesdiz evesque, son chapitre et college et lesdiz habitanz et citeyens [...] povoint charger et fere charger, descharger et fere descharger leurs vins, blez et autres choses et marchandises oudit port en ladite ville de Lantreguier, sans aucune coustume ou nouvalité en poyer⁸⁰. »

On notera toutefois qu'en 1364, lorsque Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre accordèrent la première exemption, seuls les ecclésiastiques en bénéficièrent. En 1373, Du Guesclin au nom du roi de France confirma les privilèges et les étendit à toute la population⁸¹. La longue liste de confirmations (de 1388 à 1433⁸²) souligne l'importance de ces franchises.

L'activité portuaire a été importante pour Tréguier, elle a aussi eu un rôle morphogénétique, pas uniquement le long du Jaudy.

Des vides symboles de dynamisme : les activités économiques

Deux places aux dimensions différentes s'intercalent entre la haute et la basse ville, révélatrices des activités économiques. C'est d'ailleurs un leurre que de croire que les religieux, moines et chanoines vivaient totalement isolés. En général, monastères et abbayes donnèrent naissance à des places sur lesquelles se tenaient à la fois des prédications⁸³ mais surtout des réunions commerciales. Le marché se déroulait le

78. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoins n° 123 et 120.

79. *Id.*, *ibid.*, témoins n° 12, 88 et 146, TOUCHARD, Henri, *Le commerce...*, *op. cit.*, p. 95 et 118 et COORNAERT, Émile, « Les relations commerciales de la Bretagne avec Anvers à la fin du xv^e siècle et au xvii^e siècle », *Actes du 76^e congrès des Sociétés savantes (Section d'histoire moderne et contemporaine)*, Rennes, 1951, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1951, p. 11-24, ici p. 16.

80. BARTHÉLÉMY, Anatole de, « Privilèges... », art. cit., pièce n° 2, confirmation de Jean IV en 1388 ainsi que JONES, Michael, *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Paris-Rennes, Klincksieck/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 3 vol., 1980-2001, n° 686.

81. BARTHÉLÉMY, Anatole de, « Privilèges de l'église... », art. cit., n° 1.

82. MORICE, Hyacinthe (dom), *Mémoires...*, *op. cit.*, t. II, 625 ; BLANCHARD, René, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1889-1895, n° 1400 (t. VI, p. 3-5), n° 1445 (*ibid.*, p. 34), n° 1578 (*ibid.*, p. 119-120), n° 2127, (*ibid.*, t. VII, p. 69-70), ainsi que JONES, Michael, *Recueil des actes de Jean IV...*, *op. cit.*, n° 670, 686, 770 et 966.

83. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, n° 2, 3, 6, 8, 16, 30, 37, 39 et 47.

mercredi, se tenait-il sur la plus petite des places, celle des Halles ? S'y trouvait auparavant la chapelle Sainte-Marie. Toutefois, la cohue, évoquée d'abord indirectement en 1373, puis en 1412, indiquerait que cette place avait une double fonction⁸⁴. Les trois foires rythmaient l'année, lors du Grand Pardon (le dimanche avant le Saint-Sacrement), de la Saint-Fiacre (fin août) et de la Saint-André (30 novembre). Elles se déroulaient sur la grande place au pied de la cathédrale – d'ailleurs les taxes des foires comme du marché revenaient à l'évêque –, aujourd'hui connue sous le nom de place du Martray, il convient de prendre garde à ce nom et de ne pas en tirer de conclusion⁸⁵. D'ailleurs, elle n'apparaît sous ce nom qu'en 1578⁸⁶, au même moment on parle aussi de « place de ville ». Jean de Ploec l'élargit, l'aplanit, puis la fit paver pour la partie comprise entre la cathédrale, la maison de ville (?) et la porte de l'évêché⁸⁷. Un puits est mentionné sur cette place depuis 1463⁸⁸ il correspondrait à celui évoqué plusieurs fois dans l'enquête de 1330 ; il provoqua des chutes⁸⁹. Lors de ces foires, la place du Martray est envahie ainsi que les porches et le cloître de la cathédrale. Ces foires furent déplacées en Prat près du manoir épiscopal lors d'une épidémie et ne firent leur retour dans la cité qu'à partir de 1365⁹⁰.

La foire correspond à un temps fort de l'année, autant pour le commerce que pour le pèlerinage. Au début du XIV^e siècle, tout autour de la place et tout au long de l'année existaient les activités économiques indispensables au quotidien des habitants : boulanger, bouchers, drapiers, tanneurs, charpentiers⁹¹. La présence d'une cathédrale en travaux durant une large partie du second Moyen Âge impliquait l'installation d'artisans spécialisés, les comptes citent des cordiers, selliers, cordonniers, tailleurs, couturiers, brodeurs, potiers, ouvriers du fer, forgerons et serruriers... Mais l'on fait venir des spécialistes de Normandie pour fondre les cloches. Certains métiers sont

84. Respectivement BARTHÉLÉMY, Anatole de, « Privilèges... », art. cit., n° I (droit de cohue) et BLANCHARD, René, *Lettres et mandements de Jean V...*, op. cit., n° 1142.

85. Issu de *martyrium*, on affirme encore souvent que ce toponyme désigne d'anciens cimetières, ce qui est effectivement parfois le cas, mais en l'occurrence ce n'est pas documenté. Il existe une autre explication voulant qu'il s'agisse plus simplement d'une place publique.

86. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale...*, op. cit., p. 55.

87. LA BORDERIE, Arthur de, « Extraits... », art. cit., p. 311 : *Fecit etiam multum aperte planare plateam Ville, unde fecit ad ipsius magnum decorem remove inestimabilem quantitatem terræ, et ejusdem pavementum, quod nunquam habuerat, fieri, et signanter inter ecclesiam et polydomum et portam episcopale*. Arthur de La Borderie traduit « polydomus » par « cohue », mais celle-ci se situait sur une autre place, le terme est rare, on le rencontre, par exemple, à Nantes.

88. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale...*, op. cit., p. 135.

89. LA BORDERIE, Arthur de *et alii, Monuments originaux...*, op. cit., témoins n° 169, 215, 218, 219, 220, 221, 222, voir *infra* car certains extraits orientent aussi en direction de la petite place du marché.

90. COUFFON, René, « Un catalogue... », art. cit., p. 59, note 41.

91. LA BORDERIE, Arthur de *et alii, Monuments originaux...*, op. cit., témoin n° 133 et PRIGENT, René, « Le Formulaire... », art. cit.

particulièrement liés au marché ecclésiastique, tel Pierre Regaillet, « brodeur de soie » à la fin du xv^e siècle, qui confectionne les vêtements liturgiques. Il en va de même pour les vitriers⁹², les orfèvres⁹³ ou tous les métiers liés aux manuscrits et aux livres. Tréguier fut ainsi la troisième agglomération après Bréhand-Loudéac (décembre 1484) et Rennes (mars 1485), mais avant Nantes, à disposer d'une imprimerie au printemps 1485. Le rôle du chapitre fut certainement déterminant, sa bibliothèque disposait de près de 200 manuscrits. Mais cette activité d'imprimerie fut limitée car il faut attendre 1496 pour trouver une seconde impression avec le *Catholicon*.

L'étroitesse de Tréguier conduit à rejeter l'idée de rues spécialisées comme on peut en voir dans les plus grandes villes médiévales, pourtant la documentation permet de découvrir les noms d'une partie des artères.

Les ramifications d'une ville, les rues trécorroises

L'enquête pour la canonisation permet de trouver quelques noms de rues, celle des Perdrix⁹⁴, la « grande rue » qui serait l'actuelle rue Ernest-Renan⁹⁵. Certaines prolongent des routes rurales, d'autres forment le réseau viaire urbain. Au xv^e siècle, l'odonymie se densifie avec les rues Colvestre, Guillaume ou Neuve, puis le réseau s'étoffe modestement⁹⁶.

Il reste difficile de cerner l'habitat. L'évêque avait son palais, les chanoines leurs demeures. Les documents évoquent des « bourgeois » ou plutôt des « citoyens⁹⁷ », mais définir des quartiers paraît inapproprié pour une ville de l'étendue de Tréguier. Tout au plus pouvons-nous estimer à l'image de plus grandes cités, telles Nantes ou Bordeaux, que la zone proche du port voyait se côtoyer des marchands et des manutentionnaires. Le verrier Olivier Le Coq disposait d'un « ost » rue Neuve à la fin du xv^e siècle, les rares autres mentions soulignent la dispersion des notables⁹⁸. Une certaine mixité socio-spatiale devait prévaloir car il y avait beaucoup de pauvres

92. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale...*, *op. cit.*, p. 152 sq.

93. LAMBERT, Pierre-Yves, « Le reliquaire de Quimper », dans CASSARD, Jean-Christophe et PROVOST, Georges (dir.), *Saint Yves...*, *op. cit.*, p. 67-76 : reliquaire du début du xv^e siècle, probablement réalisé par un orfèvre de Tréguier.

94. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoin n° 37.

95. *Id.*, *ibid.*, témoins n° 215, 218, 219, 220, 221 et 222.

96. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale...*, *op. cit.*, p. 55.

97. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoins n° 32, 123, 124, 157, 158, 163, 177, 178, 179, 215. L'enquête suggère que les habitants de Tréguier se désignent comme « *civis* » et non « *burgensis* » en référence semble-t-il à la *civitas* : l'emprise religieuse est aussi sensible à ce niveau. Le statut de bourgeois de Tréguier est bien connu pour la fin du xv^e siècle, il reprend très certainement des éléments antérieurs, voir LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain...*, *op. cit.*, p. 94-95.

98. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale...*, *op. cit.*, p. 138 sq.

à Tréguier, un témoin de 1330 parle d'une « foule⁹⁹ ». Aux pauvres locaux venaient s'ajouter ceux d'autres contrées attirés par la renommée d'Yves Hélorly tant de son vivant qu'après sa mort¹⁰⁰.

Mais comme dans tous les domaines, l'Église n'est jamais loin. En l'occurrence l'évêque, maître du sol urbain¹⁰¹, percevait en 1578 les cens sur diverses maisons dispersées au fil des rues.

Conclusion

Un peu avant l'an mil, un ancien sanctuaire serait érigé en centre épiscopal. Les autorités ont très certainement recueilli l'héritage ecclésiastique et sacré du lieu¹⁰². Le passé monastique s'efface derrière la centralité épiscopale. Le site de confluence et la présence de voies anciennes donnèrent naissance à un port, dont l'histoire est intimement liée au pôle religieux. À partir de là, l'agglomération s'étend, se densifie, se diversifie. Tréguier est bien une construction médiévale, mais la part de chaque siècle reste difficile à discerner. À la fin du Moyen Âge, on comptait entre 2 000 et 3 000 habitants, dont 3 à 4 % de membres du clergé¹⁰³. Non loin de là, Saint-Pol-de-Léon offre un profil proche : petit cité épiscopale vraisemblablement née d'un monastère mais antérieurement à Tréguier, un port influant fortement sur le parcellaire entre la mer la ville, une bourgeoisie active à la fin du Moyen Âge. Mais dans les deux cas, des études et des comparaisons restent à mener.

Ainsi, en l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de proposer pour Tréguier une « chronologie relative » avec un « enchaînement logique des formes ». Trop de parts d'ombre perdurent, liées notamment à l'histoire du premier Moyen Âge qu'il faut découvrir et pour cela seule l'archéologie pourrait apporter un début de réponse, car les textes sont muets et le plan n'est pas des plus parlants. L'agglomération ne se dévoile qu'à la fin du Moyen Âge, une partie du paysage est déjà fixé même s'il y a des ajouts postérieurs. La fabrique urbaine se révèle un processus lent et par définition en perpétuel mouvement.

99. LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, *op. cit.*, témoin n° 215.

100. *Id.*, *ibid.*, témoins n° 7, 8, 10, 30, 32, 37.

101. CHAUOU, Michel, *Une cité médiévale...*, *op. cit.*, p. 84 sq.

102. Nous rejoignons Jean-Pierre Leguay et sa prudence à qualifier Tréguier de « ville » pour le haut Moyen Âge, LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain...*, *op. cit.*, p. 8 *contra* MERLET, François, « La restauration du diocèse du Tréguier après les invasions normandes », *Bulletin de l'Association bretonne*, t. 41, 1930, p. 93. Sur la difficulté à qualifier ces premières agglomérations, voir BACHELIER, Julien, « Une ville abbatiale bretonne, Redon du IX^e au XIV^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 48, 2017, p. 133-154, ici p. 134.

103. LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain...*, *op. cit.*, p. 246-247 et 311.

Des questions demeurent. Si Tréguier « est avant tout une ville religieuse, non seulement par la résidence d'un nombreux clergé, par l'importance de ses pardons, mais aussi par le rôle primordial joué par l'Église et les commandes de la fabrique [qui] font vivre la quasi-totalité des artisans¹⁰⁴ », quelle est en revanche la place des pouvoirs laïques ? La famille comtale de Rennes semble contrôler cette région depuis au moins la fin du x^e siècle¹⁰⁵, dans la ville un sénéchal ducal était présent, au moins depuis la fin du xii^e siècle¹⁰⁶. Au xv^e siècle, la ville figure parmi les localités envoyant des représentants aux États¹⁰⁷. De même, les processus spatiaux, territoriaux et socio-économiques n'ont été ici qu'à peine abordés. La territorialité paroissiale, par exemple, reste dans l'ombre, Tréguier comptait trois paroisses que l'on peut vaguement localiser. Le Minihy constituait vraisemblablement une paroisse, à l'est de la cathédrale jusqu'à la rivière se trouvait celle de Saint-Sébastien ou de la Rive et une troisième Saint-Vincent concernait la partie occidentale de la cité¹⁰⁸ ; mais le découpage exact reste à établir et éventuellement à cartographier. Idéalement, il faudrait dépasser le cadre urbain et envisager la longue durée, au-delà du Moyen Âge et du xvi^e siècle, car l'histoire des formes urbaines ne s'arrête pas, il y a des moments d'accélération, d'autres plus calmes mais la ville bouge. Il faudrait aussi comprendre les relations avec l'ensemble du peuplement des alentours à différentes échelles, avec les autres pôles locaux, villages et hameaux, les liens avec les autres agglomérations régionales. Il faut inclure dans l'analyse spatiale celles des droits et des possessions des autorités religieuses sur la ville. Il faut également sortir de la vision terrienne et envisager les connexions fluvio-maritimes.

104. MINOIS, Georges, « Culte des saints et vie religieuse dans le diocèse de Tréguier au xv^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87/1, 1980, p. 17-42, p. 28.

105. GUILLOT, Hubert, *Les Actes...*, op. cit., n° 1^{bis}. Stéphane Morin a récemment mis en évidence la « double organisation bi-polaire (Guingamp/Tréguier, Lamballe/Saint-Brieuc) », avec un pôle religieux et un autre laïque qui n'est pas sans faire écho au binôme Dol/Comboulog, voir MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo et Penthièvre. Le pouvoir des Comtes de Bretagne du xi^e au xiii^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 186-194. L'hypothèse d'une forteresse comtale à Tréguier n'a pas été confirmée par l'analyse des formes, il ne semble pas y avoir d'anomalie parcellaire allant en ce sens, *Id.*, *ibid.*, p. 224.

106. PRIGENT, René, « Le Formulaire... », art. cit. et OHEIX, André, *Essai sur les sénéchaux de Bretagne des origines au xiv^e siècle*, Paris, Fontemoing, 1913, p. 83. Sénéchal que l'on retrouve dans la seconde moitié du xiv^e siècle ainsi que d'autres représentants de l'autorité ducale (procureur, alloués...) voir JONES, Michael, *Recueil des actes de Jean IV...*, op. cit., actes n° 167, 433, 575-576, 1053.

107. MORICE, Hyacinthe (dom), *Mémoires...*, op. cit., t. II, col. 1125-1128 et 1564-1581, t. III, col. 1-8, présence de l'évêque, du chapitre et de bourgeois.

108. ALLAIN (abbé), « Documents sur le chapitre de la cathédrale de Tréguier », *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. 25, 1901, p. 50-56, 243-250, 331-356 et 426-433, ici p. 331. Ces paroisses pourraient apparaître tardivement ; outre la référence à saint Sébastien, dans l'enquête de canonisation de saint Yves, on parle fréquemment de « la paroisse de Tréguier », LA BORDERIE, Arthur de *et alii*, *Monuments originaux...*, op. cit., témoins n° 9, 42, 131.

À l'orée du *xvi^e* siècle, Alain Croix décrit ainsi Tréguier qui « est évidemment une ville, capitale épiscopale, siège d'une juridiction (non royale il est vrai) et d'un marché, port qui députe en outre aux états¹⁰⁹ ». Si Tréguier est « évidemment » une ville à la fin de l'époque moderne, cela reste le fruit d'une lente maturation au cours du second Moyen Âge.

Julien BACHELIER

PRAG-Université de Bretagne occidentale

RÉSUMÉ

Les sources écrites et archéologiques sont particulièrement peu disertes pour Tréguier. L'approche spatiale, à partir notamment de données cartographiques issues du cadastre napoléonien, permet d'interroger non seulement le passé de la cité mais aussi et peut-être surtout la formation de l'agglomération. Plutôt que de buter sur l'éternelle question des sources disponibles et au risque de toujours revenir sur les mêmes questionnements et donc les mêmes réponses, il faut vraisemblablement reprendre le problème du développement médiéval de Tréguier à l'aune de l'étude planimétrique. Le tissu urbain peut être étudié à partir des formes transmises notamment par le cadastre des années 1830. Il ressort de l'analyse morphologique que les grandes lignes (rues et routes) et les principaux pôles (cathédrale, places et ports) de l'agglomération sont établis autour de 1300. Ils connaîtront des transformations et des travaux ultérieurement. En effet, si leur localisation est fixée, le paysage urbain n'est pas figé. La confluence de deux rivières a joué un rôle important dans le choix du site. Le relief a connu de nombreux aménagements perceptibles au niveau de la voirie, de l'aplanissement des places et du terrassement des parcelles. L'originalité de cette cité épiscopale bretonne réside dans sa modestie. Le dialogue entre les sources écrites et planimétriques bute néanmoins sur les périodes les plus reculées. En effet, la question de la promotion au rang d'évêché de cette localité demeure en suspens. Elle est certaine dans les années 1020 et remonte vraisemblablement à la seconde moitié du *x^e* siècle. Un monastère fut-il réellement à l'origine de cette cité ? Cela demeure l'hypothèse la plus plausible. Le cas de Tréguier montre que tout un pan de l'histoire urbaine bretonne reste à explorer.

109. CROIX, Alain, *L'âge d'or de la Bretagne, 1532-1675*, Rennes, Ouest-France, 1993, p. 108-110.

